

**FRANÇAIS**

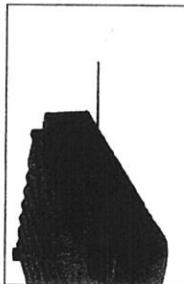
Le moteur tourne-œufs art. 556M-1 permet d'automatiser complètement les couveruses ET 12, 24 et 49. La procédure est la même pour tous nos modèles de couveruses.

**1 - INSTALLATION**

Retirez le levier de retournement semi-automatique de la couveruse et enlevez le panier à œufs.



Mettez la base de la couveruse, retournée, sur une table. Placez le moteur tourne-œufs en insérant la languette en acier dans le trou et en veillant à le fixer correctement à la paroi et à la base de la couveruse.



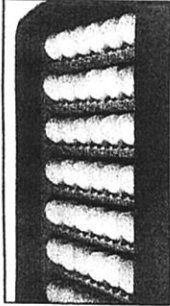
En le tenant en position, fixez-le sur le fond grâce aux deux vis fournies.



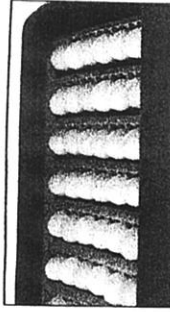
Le moteur est maintenant installé. Remplacez le panier à œufs en veillant à ce que la languette en acier du moteur soit insérée dans la fissure de l'élément du panier.



Branchez la prise du moteur de retournement, celui-ci commencera à marcher (le mouvement est très lent et n'est presque perceptible). Vérifiez que le panier effectuait une inclinaison toutes les deux heures.



A 1 heure du démarrage



Deux heures plus tard

NOTE : si après plusieurs cycles d'incubation on voit que la fissure où la languette du moteur est insérée s'est trop élargie, échangez la rangée d'alvéoles avec une autre du panier à œufs.

Pour les informations concernant l'emploi du moteur en relation au cycle d'incubation nous vous prions de faire référence à la notice d'emploi et entretien de la couveruse.

**2 - DONNEES TECHNIQUES**

Tension nominale	Monophasé, 230 Volt CE
Fréquence nominale	50 Hz CE
Consommation	Max 3 W
Inclinaisons	1 inclinaison toutes les 2 heures
Poids	Kg 0,47
Dimensions	15x10x7,5 cm

**3 - AVERTISSEMENTS**

- Ne laissez pas l'appareil à la portée des enfants ;
- Ne pas utiliser ou ranger l'appareil à proximité de substances corrosives, inflammables ou explosives ;
- ATTENTION : la garantie n'est plus valide si on modifie ou altère l'appareil, si on l'utilise improprement ou si on enlève le cachet (peinture) des vis.

**4 - CONFORMITE DE L'APPAREIL**

Cet appareil est conforme aux Directives Européennes CE. 2006/95/CE, EMC 2004/108/CE, ROHS 2002/95/CE, CEI EN 60730-2-1/A11, CEI EN 60730-2-9, CEI EN 61032, UNI EN ISO 13732, UNI EN ISO 13857, CEI 64-8.

**5 - GARANTIE**

La garantie a une validité d'un an à partir de la date d'achat. Pendant la durée de la garantie, River Systems s'engage gratuitement à sa charge la réparation des vices de fabrication ou de matière en se réservant le droit de décider si réparer ou, si nécessaire, remplacer l'appareil. Cette garantie s'étend à tous les pays où cet appareil est commercialisé par River Systems srl ou par ses distributeurs. La garantie ne couvre pas : les dommages occasionnés par une utilisation inadéquate et l'usure normale. Cette garantie devient caduque si des réparations ont été effectuées par des personnes non autorisées et si on utilise des pièces détachées non originales. Pour toute réclamation intervenant pendant la période de garantie, remettez ou envoyez l'appareil complet ainsi que la preuve d'achat, à votre revendeur.